

# Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise la Bertrand  
[www.boissise-la-bertrand.fr](http://www.boissise-la-bertrand.fr)

n° 104  
Juillet 2019

**Boissise-la-Bertrand**

L'église de Boissise-la-Bertrand : édifiée fin du XII<sup>ème</sup> siècle par les moines bénédictins Saint Père de Melun (1134). Oratoire dédié à Saint Acir.

Aux 2/3 du chemin remontant vers la Ferme du Gros chêne, sur la droite, une carrière de sable à lapins ayant appartenu à l'ancien propriétaire de la ferme du Gros chêne, a été exploitée jusqu'en 1950. Le sable très fin servait à la réalisation de moules pour fabriquer des pièces en fonte.

Le Menhir du Grand Berger, atteste de l'occupation du territoire en des temps reculés. Des recherches archéologiques dans la carrière voisine du Gros chêne ont permis de mettre à jour 2 foyers paléolithiques.

Victor de Foy, marquis de la Tour Maubourg (1768-1850) vécut à Boissise-la-Bertrand au château Gabriel. Il fut Général, pair de France et gouverneur des Invalides. Château et parc agréable vue sur la seine et arbres remarquables.

Les bois sont plantés de plusieurs essences telles que : acacias, bouleaux, charmes, châtaigniers, chênes, Habités de gibiers tels que : chevreuils, renards, sangliers, lièvres et aussi de petits rongeurs (musaraignes, mulots) sans oublier des écureuils.

**Boissise la Bertrand** - Photo GL Création ©

**CODERANDO 77**  
Quartier Henri IV - Place d'Armes  
77300 FONTAINEBLEAU  
01 60 39 60 69 - [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com)

**RANDONNER EN SEINE ET MARNE**  
FFRandonnée  
Seine-et-Marne

**Boissise-la-Bertrand Boucle du Gros Chêne**

Boissise la Bertrand - Photo GL Création ©

**Charte du randonneur**

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77). Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site : [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com)

**Accès** : Boissise-la-Bertrand est située à 7 km à l'ouest de Melun par la D39E3

**Informations pratiques** : Tous commerces

Voici une contrée dont des édifices attestent qu'elle a été appréciée de nos ancêtres :

**Le Menhir du Grand Berger**. Il témoigne de l'occupation du territoire en des temps reculés. Des recherches archéologiques dans la carrière voisine du Gros Chêne ont permis la mise à jour de deux foyers paléolithiques.

**L'ancienne ferme des Joies** : petite ferme fortifiée entourée de douves pour se protéger. Autres traces de douves dans le secteur forestier.

**L'église Saint Germain d'Auxerre** : Edifiée fin du XII<sup>ème</sup> siècle par les moines Bénédictins Saint-Père de Melun (1134) Cet oratoire fut dédié à Saint Acire.

Et la situation du site est à l'origine de 2 constructions particulières dont la 1<sup>ère</sup> est plutôt unique :

**Le CTM** (centre de transmission marine) de Saint-Assise : Antenne construite sur le plateau en 1921 et destinée à transmettre la radio au travers le monde entier. Elle a été réquisitionnée et transformée en 1941 par la Kriegsmarine en émetteur récepteur radio très basse fréquence (traversant les masses d'eau) à destination des sous-marins en plongée. Elle est depuis utilisée aux mêmes fins par la Marine Nationale. Ses 10 pylônes supportant l'antenne mesurent 250m de haut Ils sont un excellent point de repère à des dizaines de km à la ronde.

**Le barrage des vives eaux** : Construit en 1860-1864. Abîmé durant la seconde guerre mondiale, restauré plusieurs fois depuis, il a été reconstruit 50 m en amont entre 2014 et 2018 : Tirant d'eau à vannes à clapets automatisées par vérins, écluse en rive gauche et passe à poissons en rive droite. Une passerelle piétonne est ouverte au public. Hauteur de chute de 2,90m.

**Accès** : Boissise -La-Bertrand, à 7 km à l'ouest de Melun par la D39E3

**Informations pratiques** : Tous commerces

**Charte du randonneur**

- Ne vous écartez pas des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77). Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site : [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com)

**RANDONNER EN SEINE ET MARNE**  
FFRandonnée  
Seine-et-Marne

**Boissise-la-Bertrand Boucle du menhir du Grand Berger**

Le Menhir du Grand Berger - Photo FD ©

Ce parcours vous mènera tranquillement du bord de Seine au plateau à l'ouest de Melun, au travers une zone boisée. C'est une relique de l'arc forestier du IX<sup>e</sup> s. au Sud et à l'est de Paris, englobant les bois de Livry, Bondy, Vincennes, Sénart et Rougeaux.

**SEINE-MARNE 77 LE DÉPARTEMENT** **CODERANDO 77** **CONSEIL DÉPARTEMENTAL ANES**

Mise à jour - Mai 2019 -

8,9 km 2 h 12 Fuschia Facile

Le 19 mai 2019  
Inauguration des nouvelles boucles de  
randonnées



|                                   |   |      |
|-----------------------------------|---|------|
| Mairie                            |  | p.4  |
| Environnement, urbanisme, travaux |  | p.8  |
| Enfance & jeunesse                |  | p.11 |
| Bon à savoir                      |  | p.12 |
| Culture & animation               |  | p.13 |
| Focus                             |  | p.18 |
| Agenda                            |  | p.20 |

**Mairie de Boissise-la-Bertrand**  
**2 rue François Rolin**  
**77350 Boissise-la-Bertrand**

**Tél. : 01 64 38 20 21**  
**Fax : 01 64 38 23 01**

**Site : [www.boissise-la-bertrand.fr](http://www.boissise-la-bertrand.fr)**  
**Courriel : [boissise-la-bertrand@orange.fr](mailto:boissise-la-bertrand@orange.fr)**

### **Horaires d'ouverture**

Lundi de 15 h à 18 h  
Mardi de 15 h à 18 h  
Mercredi de 9 h 30 à 11 h 30  
Jeudi de 15 h à 18 h  
Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30  
Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> Samedis du mois de 9 h 30 à 11 h 30

### **Boissise 'MAG**

Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand n° 104  
[www.boissise-la-bertrand.fr](http://www.boissise-la-bertrand.fr) Juillet 2019



Le 19 mai 2019  
Inauguration des nouvelles boucles de randonnées

### **Juillet 2019 - n°104**

**Directeur de la publication :** Le Maire, Alain Bernheim  
**Comité de rédaction :** Mireille Chapus, Annie Courtier, Olivier Delmer, Georges Larroque, Marc Loubet  
**Charte graphique et mise en pages :** Bertrand Cossoux  
**Impression :** Imprilith  
**Distribution :** Services municipaux  
**Tirage :** 500 exemplaires

## Chères Boissisiennes, Chers Boissisiens,



Le temps des vacances est arrivé, pour les enfants comme pour les grands. C'est l'occasion de faire le bilan de ce premier semestre 2019, où les élus, comme les Boissisiens qui participent à la vie du village, ont travaillé intensément.

Boissise-la-Bertrand fait avancer ses projets:

Lors de mes vœux, j'évoquais la double vocation de la Commune.

Aujourd'hui nous réaffirmons l'importance de préserver cette double vocation malgré les contraintes imposées par le Schéma Directeur d'Ile de France, qui induisent une augmentation notable de la population, et l'obligation de respecter le quota de logements sociaux.

Nos atouts,

«vocation Nature » : Bois, prairies, eau, berges de Seine.

« vocation Industrielle propre » : production d'eau potable, production de courant électrique, grâce au soleil et à l'eau ; tout ceci directement utile à la collectivité et nous y participons largement au-delà du cadre communal.

La valorisation des « Fouilles » (1) avec le projet de centrale solaire et les réflexions sur la mise en valeur de l'espace en Espace Naturel Sensible est à l'étude et a été débattue lors de la réunion publique du 16 mai 2019.

Le projet de centrale solaire avance et nous approfondissons les conditions de management du projet ; le Conseil municipal sera amené à statuer à la rentrée.

Toujours sur l'énergie renouvelable, un nouveau projet : il s'agit de la construction d'une centrale hydroélectrique à hauteur du barrage de Vives Eaux. Ce projet est porté par Voies Navigables de France (VNF) ; globalement, il produirait autant d'énergie à l'année que la centrale solaire. Les études ne font que commencer. Bien évidemment, la passerelle du barrage de Vives Eaux sera toujours accessible, d'autant qu'elle connaît un réel succès tant auprès des Boissisiens que de tous les randonneurs qui sillonnent notre région.

Quant à la sécurisation de notre route départementale (RD 39) et l'aménagement des bords de Seine, même s'il n'est pas encore à la hauteur de nos ambitions, le projet là aussi avance et le Conseil municipal, dans sa séance du 13 juin 2019, a voté la Convention entre le Département et la Commune : la zone urbaine de la RD 39 est étendue jusqu'à la maison de retraite « Les Bruyères », ce qui permettra d'abaisser la vitesse de circulation à 50 km/h et d'implanter quelques aménagements de sécurité (passages piétons sécurisés par des plateaux ralentisseurs). Ces aménagements seront réalisés à l'occasion des travaux de réfection de la chaussée prévus cet été.

Cet important sujet (travaillé depuis le début de la mandature en 2014) a été lui aussi débattu lors de la réunion publique du 16 mai 2019.

Parmi les nouveaux aménagements et projets immobiliers, l'« OAP du Loup » (2), reste une préoccupation pour nous.

Pour ce projet, abordé dès 2016, nous voulons concilier habitat, esthétique, aménagement, en concertation avec tous les intéressés. Notre tâche n'est pas finie mais nous sommes confiants pour aboutir à un résultat raisonnable.

D'autres projets d'urbanisme nous arrivent, nous nous engageons à essayer de les maîtriser au mieux afin de continuer à protéger notre environnement pour le bien-être de tous dans le souci d'une qualité de vie « durable ».

Si l'urbanisme est actif en projets futurs, l'arrivée des habitants de la rue Malka, il y a quelques années, avec de nombreux jeunes à scolariser s'est estompée. Le nombre de nos enfants en âge scolaire a baissé (136 enfants au plus fort de notre jeune démographie, 100 aujourd'hui), ce qui a conduit l'Éducation Nationale à fermer une classe de notre école, ce que nous regrettons. Mais les projections démographiques pour notre village augurent une réouverture de classe certaine.

Pour le moment, il me reste à vous souhaiter de passer de bonnes vacances et de vous donner rendez-vous à la rentrée.

(1) Fouilles : site de l'ancienne carrière, remblayée depuis.

(2) OAP : terme d'urbanisme cité dans le Plan local d'urbanisme de Boissise la Bertrand, signifiant une « opération d'aménagement programmée ».

**Alain BERNHEIM**

**Maire de Boissise-la-Bertrand**

## Fermeture estivale de la mairie

La mairie sera fermée à l'accueil du public durant la période estivale aux dates suivantes :

- les mercredis 31 juillet, 7 et 14 Août.
- Le samedi 3 Août

## Zen en vacances ?

### Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances !

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police de surveiller votre domicile !

Depuis 1974, le dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins. Limité aux mois de juillet et août à l'origine, OTV a été étendu à l'ensemble des vacances scolaires en 2009.

Aujourd'hui, l'opération est élargie à toute période d'absence prolongée de particuliers indépendamment des vacances scolaires.

### L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

### L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

Plusieurs possibilités :

- Sur place, au commissariat.
- Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

## Carnet de l'état civil Du 06/02/2019 au 21/06/2019

Disparition de Boissisiens

### ■ Décès

- Anna MELLOUL décédée le 14/05/2019
- Décès du commandant en second du CTM STE Assise Arnaud Meunier. Nous sommes très attristés par le décès d'Arnaud Meunier avec qui la municipalité entretenait d'excellentes relations particulièrement dans l'organisation d'une visite du CTM pour nos jeunes élus du CME. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et ses collègues.

Toutes nos félicitations

### ■ Mariages

- Christopher LOUREIRO et Alicia PERRIER le 27/04/2019
- Yannick LINGLAIN et Audrey CHARRIÉ le 1/06/2019



# Eco prêt à taux zéro



Service-Public

## Des changements dans les travaux éligibles et de nouveaux formulaires.

Un arrêté publié le 24 mars 2019 au Journal officiel modifie à compter du 1er avril 2019 les travaux éligibles à l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ).

Sont supprimés de la liste des travaux éligibles à l'éco-PTZ et au Cite (Crédit d'impôt transition énergétique) certains travaux d'isolation thermique liés à des vitrages de remplacement et la pose de chaudières à très haute performance énergétique au fioul.

Par ailleurs, afin de tenir compte de la suppression au 1er mars 2019 de la condition liée au bouquet de travaux (il est désormais possible de faire une demande d'éco-PTZ pour financer une seule opération éligible), les formulaires de demande et de justification ont été mis à jour.

Un deuxième arrêté fixe les modèles de formulaires pour l'Outre-mer.

### Rappel :

L'éco-PTZ permet de financer jusqu'à 30 000 € de travaux de rénovation énergétique dans un logement ancien en résidence principale.

La loi de finances pour 2019 a prévu son maintien pour 3 nouvelles années, soit jusqu'à fin 2021.

### À savoir :

À compter du 1er juillet 2019, le dispositif sera étendu aux logements de plus de 2 ans au moment du début des travaux (seuls ceux construits avant le 1er janvier 1990 étaient jusqu'alors concernés) et la liste des travaux éligibles sera étendue aux travaux d'isolation des planchers bas.

# Dispositif mon aggro, ma santé

Une solution de santé mutualisée qui s'adapte à vos besoins.

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a signé une convention avec l'association Actiom permettant à toutes les personnes qui habitent ou travaillent sur l'agglomération de bénéficier du dispositif « Mon aggro, ma santé ». Cette solution de santé mutualisée et négociée avec plusieurs mutuelles propose une couverture santé complémentaire aux meilleurs tarifs et accessible à tous, sans limite d'âge, sans sélection médicale et sans délai de carence, avec le bénéfice du tiers payant. « Mon aggro, ma santé » propose jusqu'à 11 niveaux de garantie pour mieux s'adapter aux besoins de chacun.

Parce que bien choisir sa mutuelle prend du temps, les personnes intéressées sont reçues par le référent local d'Actiom et bénéficient de conseils individualisés : analyse du contrat, calculs et comparatifs, adhésion, résiliation... Des permanences de proximité sont tenues de façon hebdomadaire sur rendez-vous auprès de la CAMVS (01.64.79.25.25) dans les communes de Melun, Dammarie-lès-Lys, Le Mée sur Seine, Saint Fargeau Ponthierry et Vaux le Pénil.

Plus d'informations sur [www.melunvaldeseine.fr](http://www.melunvaldeseine.fr)



**Mon Aggro Ma Santé**  
Une complémentaire santé adaptée à vos besoins



# Finances

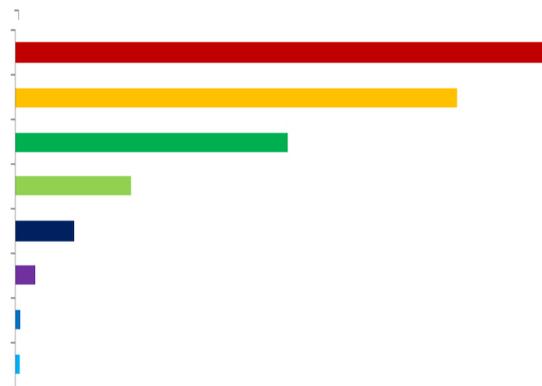
Lors de la séance du 04 avril 2019, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2019. Celui-ci s'inscrit dans un contexte financier toujours délicat dû à la forte baisse des dotations de l'état depuis 2014, plus de 50% et l'incidence de la suppression progressive de la taxe d'habitation. De plus, des contraintes législatives, notamment en matière d'urbanisme, nous font supporter chaque année des dépenses complémentaires. Malgré l'accroissement de ces charges, nous avons maintenu nos taux d'imposition communaux des années précédentes. Et d'ailleurs, ces taux n'ont pas évolués depuis 2001.

## Section de fonctionnement :

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à un niveau de 1 235 706 €. Pour les dépenses, trois postes représentent l'essentiel du Budget. Les charges de personnel et les charges à caractère général sont bien maîtrisées mais n'offrent que peu de latitude. Seul, le virement à la section d'investissement présente une variable d'ajustement en fonction des programmes annuels de travaux. Pour les recettes, les taxes communales (Habitation et foncières) représentent la majorité de nos recettes (54%) et les dotations plus que 12%.

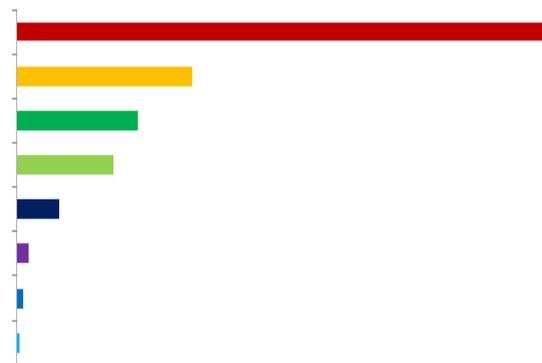
### Dépenses :

| Libellé                         | €                | %   |
|---------------------------------|------------------|-----|
| Charges à caractère général     | 454 054          | 37  |
| Charges de personnel            | 375 840          | 30  |
| Virement section investissement | 231 822          | 19  |
| Autres charges gestion courante | 98 620           | 8   |
| Dépenses imprévues              | 50 000           | 4   |
| Charges financières             | 17 165           | 1   |
| Opérations d'ordre              | 4 503            | < 1 |
| Charges exceptionnelles         | 3 702            | < 1 |
| <b>Total</b>                    | <b>1 235 706</b> |     |



### Recettes :

| Libellé                          | €                | %   |
|----------------------------------|------------------|-----|
| Taxes communales                 | 666 971          | 54  |
| Résultat reporté                 | 219 750          | 18  |
| Dotations et participations      | 151 174          | 12  |
| Divers Impôts et Taxes           | 120 408          | 10  |
| Produits des services            | 53 000           | 4   |
| Produits exceptionnels           | 14 320           | 1   |
| Atténuations de charges          | 7 432            | 1   |
| Autres produits gestion courante | 2 650            | < 1 |
| <b>Total</b>                     | <b>1 235 706</b> |     |



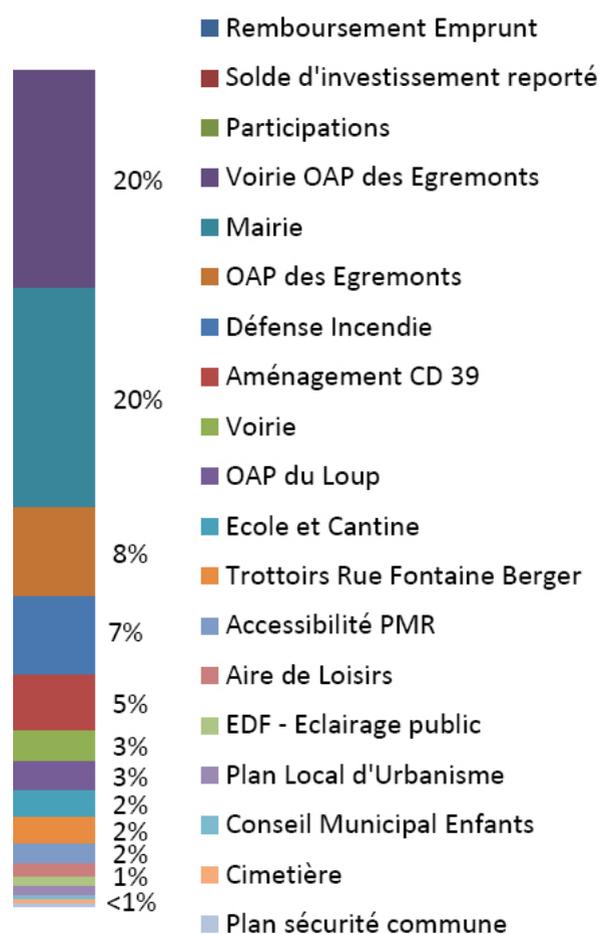
# Finances

## Section d'investissement :

Pour l'investissement, les recettes et dépenses sont équilibrées à la hauteur de 695 708 €. Les opérations lancées et prévues découlent essentiellement de l'application du PLU. D'autres divers aménagements sont inscrits pour permettre une amélioration du cadre de vie. Le détail est indiqué ci-dessous. Le remboursement d'emprunts (partie capital) ne représente que 13% de nos dépenses. Quant aux recettes, elles proviennent principalement des subventions d'investissement que nous essayons de «glâner» à tous niveaux, du virement de la section de fonctionnement, des excédents de fonctionnement affectés en investissement et des produits de cessions effectués dans les cadre de l'OAP des Egremonts.

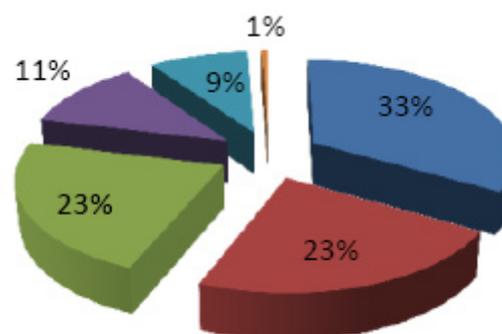
### Dépenses :

| Libellé                        | €              | %   |
|--------------------------------|----------------|-----|
| Remboursement Emprunt          | 92 173         | 13  |
| Solde d'investissement reporté | 67 328         | 10  |
| Participations                 | 5 000          | 1   |
| Voirie OAP des Egremonts       | 139 000        | 20  |
| Mairie                         | 138 500        | 20  |
| OAP des Egremonts              | 56 300         | 8   |
| Défense Incendie               | 50 000         | 7   |
| Aménagement CD 39              | 35 100         | 5   |
| Voirie                         | 19 600         | 3   |
| OAP du Loup                    | 18 500         | 3   |
| Ecole et Cantine               | 17 100         | 2   |
| Trottoirs Rue Fontaine Berger  | 16 542         | 2   |
| Accessibilité PMR              | 13 000         | 2   |
| Aire de Loisirs                | 8 000          | 1   |
| EDF - Eclairage public         | 6 344          | 1   |
| Plan Local d'Urbanisme         | 5 550          | 1   |
| Conseil Municipal Enfants      | 3 200          | < 1 |
| Cimetière                      | 2 000          | < 1 |
| Plan sécurité commune          | 2 000          | < 1 |
| <b>Total</b>                   | <b>695 708</b> |     |



### Recettes :

| Libellé                         | €              | %  |
|---------------------------------|----------------|----|
| Virement section Fonctionnement | 231 822        | 33 |
| Produits cessions               | 158 800        | 23 |
| Subventions d'investissement    | 157 918        | 23 |
| Excédents de fonctionnement     | 79 759         | 11 |
| Dotations Fonds divers          | 62 906         | 9  |
| Opérations d'ordre              | 4 503          | 1  |
| <b>Total</b>                    | <b>695 708</b> |    |



## Vue panoramique sur les travaux

### Achat et mise en œuvre de la désherbeuse balayeuse :

Notre commune a opté pour le «zéro phyto», en d'autres termes Boissise la Bertrand s'est engagé à ne plus utiliser des pesticides et autres désherbants en signant «la charte du Champigny».

D'où l'intérêt de se doter d'une désherbeuse pouvant éradiquer les mauvaises herbes principalement le long des trottoirs et des murs quand cela est nécessaire et possible. Cette machine est un matériel «mixte» qui pourra également servir de balayeuse.

Ce projet proposé dès 2015, a eu une gestation assez longue du fait du choix de privilégier des projets plus importants dans les lignes budgétaires.

Grâce au contact avec l'association AQUIBRIE, à laquelle nous cotisons, nous avons pu bénéficier de ses conseils. Ainsi nous avons demandé des aides financières à trois organismes, à savoir :

- Le Bassin Seine Normandie,
- La Région Île de France,
- Et le département.

Après avoir fait réaliser des essais avec des machines de différents vendeurs. Nous avons choisi une machine française de la marque RABAUD pour un montant de 14 480 € HT (17 376 € TTC).

Les subventions se répartissent comme suit :

- Bassin Seine Normandie : 3 817 €
- Région Île de France : 3 053 €
- Département : 2 700 €

Le montant global des subventions s'élève à : 9 570 €. En conclusion la commune n'aura dépensé que 4 910 €. Nous remercions vivement les organismes qui nous ont subventionnés et aidés pour la réussite de ce projet.

La désherbeuse / balayeuse a été livrée le jeudi 21 mars, au grand plaisir des agents techniques, qui se sont empressés de la prendre en main. Ils ont su remercier vivement la mairie, et au travers elle les organismes qui l'ont subventionnée. Cette machine va leur permettre d'entretenir rapidement et plus souvent les trottoirs et les voies communales.



Il faut remarquer que cette machine est arrivée 1 mois avant Pâques et que sa couleur rappelle fortement celle d'un œuf de Pâques, ce qui fut l'objet de plaisanteries.

D'un autre côté des devis avaient été demandés à plusieurs sociétés de nettoyage de voirie.

En considérant une journée de passage sur les 22 km de voirie, ceci 4 fois par an, voici les résultats :

- Location d'une balayeuse sans chauffeur : 3 800 € TTC/ an
- Avec chauffeur : 8 300 € TTC/an

On peut considérer que notre désherbeuse / balayeuse sera rentabilisée en 2 ans.



Le nouveau tracteur a été livré le vendredi 14 mai, au plus grand plaisir de nos agents techniques.

Ils ont dit au revoir à leur ancien tracteur visible sur la photo en arrière-plan et qui a terminé sa mission bien remplie depuis 20 ans. Il fallait faire refroidir ce vieil engin toutes les 20 minutes. Son potentiel arrivant à terme.



La fermeture du préau a démarré le lundi 23 avril. Les huisseries sont en aluminium laqué avec une caractéristique d'isolation thermique élevée, à savoir une épaisseur de 4 mm de verre, puis 20 mm d'Argon et 4 mm de verre.

Ce nouveau local fermé sera utilisé par les activités périscolaires afin de ne plus utiliser le restaurant scolaire.

La réalisation de ce projet a été financé par :

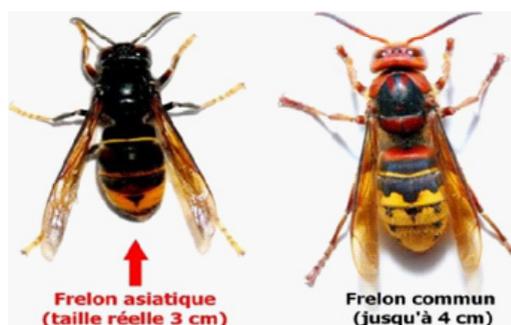
- La commune,
- L'ultime réserve parlementaire de Monsieur Olivier FAURE député de notre circonscription,
- Le département dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

## Attention frelons asiatiques :

Voici la photo du démarrage d'un des 2 nids de frelons asiatiques, trouvés dans une haie d'un jardin. La forme en sphère avec des alvéoles au fond est bien la signature caractéristique de ces hyménoptères.



Voici la photo des 2 genres de frelons que nous avons potentiellement dans nos jardins.



Nouveau fleurissement des ronds-points, réalisé par nos agents techniques :



## Les actions du CME

En avril 2019, le CME a organisé une vente d'herbes aromatiques au profit de l'association La Force d'un Sourire et a rendu visite aux personnes de la résidence Malka.



En mai 2019, séance de découverte de l'apiculture pour les enfants du CME et de l'école - animation assurée par Monsieur Bordas.



Plantations de fraisiers et pieds de tomate cerise pour un jardin partagé.



## Inauguration des nouvelles boucles de randonnées

«La traditionnelle balade familiale du Comité des Fêtes de Boissise-la-Bertrand a été l'occasion d'inaugurer deux boucles de randonnées créées par le **Conseil des Aînés** de la commune.

Ces deux boucles labellisées FFRP sont le fruit de 3 années de travail, de défrichage et de concertation avec le CODERANDO 77 mais aussi l'AEV, le CD77 (inscription au PDIPR) ainsi que l'association des Bois du canton pour les recherches historiques sur les noms des sentiers.

Après le discours de M. le Maire Alain Bernheim, et le traditionnel cordon inaugural, c'est donc une soixantaine de randonneurs grands et petits Boissisiens qui ont pu découvrir ou redécouvrir en parcourant une des deux boucles, les bois entourant le village.

Guidés par M. Maurice Georges, et avec les commentaires avisés de M. Pignet Patrick, de la passerelle du barrage de Vives eaux, au menhir du Grand Berger en passant par les ruines de la ferme des joies la matinée s'est très vite écoulée dans la bonne humeur et s'est terminée autour du non moins traditionnel verre de l'amitié offert par le Comité des Fêtes.

Les topos guides de ces deux randonnées sont disponibles au guichet d'accueil de la Mairie et le seront prochainement sur le site de Boissise-la-Bertrand ainsi que celui du CODERANDO 77.»

Gilles Longueville



## 10 projections de mi-juin à début septembre

Pour sa cinquième édition, l'opération ciné plein air organisée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et les communes va investir plus de la moitié des villes de l'agglomération. Comédies, films d'animation, dessins animés... la programmation devrait séduire tous les publics.

Les projections en juillet :

- Vendredi 5 juillet, à 22h30, Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?, parc du château Soubiran, à Dammarie-lès-Lys.
- Mercredi 17 juillet, à 22h, Belle et Sébastien 3 : le dernier chapitre, parc Fenez, Le Mée-sur-Seine.

Les projections en août et septembre :

- Vendredi 30 août, à 21h30, Minuscule : la vallée des fourmis perdues, le Fief du pré, à Livry-sur-Seine.
- Samedi 31 août, à 21h30, Rasta Rockett, base de loisirs, à Saint Fargeau Ponthierry.
- Samedi 7 septembre, à 21h, Pourquoi j'ai pas mangé mon père, parc de La Baronnie, à Seine Port.

En cas de pluie, les projections se dérouleront dans des espaces abrités. Pour agrémenter davantage ces soirées, les communes proposeront aux spectateurs des animations et des stands de restauration pour dîner sur le pouce.

**Entrée libre**

Toutes les informations en ligne sur <https://culturetvous.fr>



## Sport Passion revient cet été

Sport Passion revient cet été pour huit semaines d'activités sportives proposées par l'Agglomération, aux 6-17 ans, du 8 juillet au 30 août.

La recette, qui a fait le succès de Sport Passion, n'a pas changé :

- une large palette d'activités (sports collectifs, sports nautiques et activités aquatiques, sports de raquettes et d'opposition, patinage, ou encore sports de pleine nature et autres nouvelles disciplines innovantes...),
- trois sites d'activités, à Boissise-le-Roi (6/12 ans), Montereau-sur-le-Jard (6/12 ans) et Melun (13/17 ans),
- une équipe d'animateurs et d'éducateurs sportifs motivés assurant un encadrement de qualité.

En prime, les jeunes et leurs parents bénéficient de services annexes pour s'adapter à leur quotidien : une garderie sur les deux sites pour les 6-12 ans, le matin, entre 8h et 9h, et le soir, entre 17h et 18h, et un service gratuit de navettes qui dessert les trois sites.



Les inscriptions sont ouvertes depuis le 13 mai. Le bulletin d'inscription est disponible dans les mairies des communes de l'agglomération ou en téléchargement sur le site [melunvaldeseine.fr](http://melunvaldeseine.fr). Une confirmation de l'inscription sera alors envoyée par courrier.

Plus d'infos sur [melunvaldeseine.fr](http://melunvaldeseine.fr) ou au 01 64 79 25 41

## Histoire d'eau, inauguration Passerelle de Vives Eaux

*L'homme n'est pas fait pour construire des murs, mais pour construire des ponts* (Lao Tseu)

Si le premier barrage de Poiré, à aiguilles de 1868 pouvait théoriquement permettre le passage à pied sec d'une rive à l'autre, c'est de fait, par barque que se faisait les échanges entre régiboissiens et boissisiens.

En 1928, le barrage à hausse a remplacé le vieux barrage avec une passerelle de service accessible au public. Celle-ci, devenue dangereuse a été fermée en 1995.

La construction d'un nouveau barrage actée en 2012 a intégré dans le projet une passerelle piétonne accessible à tous publics : promeneurs, cyclistes et personnes à mobilité réduite pouvant y accéder grâce aux ascenseurs sur les deux rives.

C'est ainsi que le samedi 11 mai 2019 a été inaugurée la passerelle en présence du Directeur Général de VNF, des représentants des organismes contributeurs, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté de Melun Val de Seine et les maires des communes de Boissettes, Boissise la Bertrand, Boissise le Roi, Dammarie les lys.

Occasion offerte aux Boissisiens de découvrir une exposition du Conseil des Aînés sur le thème de Boissise et l'eau complétée par des visites durant lesquelles ils ont pu bénéficier des explications détaillées de Michel Totaro sur le fonctionnement de l'écluse et du barrage.

Le coût total de la passerelle s'est élevé à 3 millions d'euros sur un total de travaux de reconstruction du barrage de 40 millions d'euros



La passerelle conçue par Luc Weizmann (LWA) est un trait d'union entre les deux berges, d'une grande finesse et élégance. Le garde-corps aval évoque les vives eaux turbulentes et les vues sur la Seine sont de toute beauté

Ce troisième barrage de Vives Eaux, aux lignes si élégantes sera pour les générations à venir un témoignage de ce que l'on peut faire de mieux pour allier esthétique et beauté au nécessaire modernisme.

Claude Bertrand et Gilles Longueville

## Comité des fêtes

Soirée irlandaise – Samedi 23 mars

Une belle soirée irlandaise !

Les 90 convives ont dansé au rythme des musiques celtiques, mais aussi de variétés internationales.

Le repas aux couleurs irlandaises a ravi tout le monde avec le saumon fumé et le « irish stew », spécialité irlandaise bien sûr !



Carnaval – Samedi 13 avril

Encore un beau carnaval haut en couleurs !

Après le traditionnel défilé dans les rues boissisiennes, les enfants ont participé à un lâcher de ballons. Puis l'association des parents d'élèves proposait un goûter dansant dans la salle de la Recellerie. L'occasion pour parents et enfants de se retrouver pour un moment convivial.



# Comité des fêtes

## Journée à Beauval – dimanche 12 mai

Une nouveauté pour le comité : Une sortie d'une journée au zoo de Beauval.

31 personnes ont profité de cette très bonne journée pendant laquelle le soleil était au rendez-vous

Les participants sont tous revenus ravis, et ont chaleureusement remercié l'équipe du comité des fêtes. Merci à eux également !

Domage que nous n'ayons pas été plus nombreux car cela est nécessaire pour assurer la continuité de nos activités.....



## Balade autour de Boissise – Dimanche 19 mai

Notre désormais traditionnelle balade a été cette année agrémentée de l'inauguration de sentiers de randonnée avec la présence de nombreux randonneurs amateurs.

Les personnes présentes ont apprécié la nature boissisienne avec les 10 kms parcourus dans et autour de Boissise.

Merci à Georges Maurice du comité des fêtes et au conseil des aînés qui ont fortement participé à la mise en place de nouveaux parcours pédestres balisés pour ainsi permettre de belles promenades.



## Comité des fêtes

Théâtre - Samedi 22 juin

La pièce « les deux maris » d'Eugène Labiche a enchanté les spectateurs présents : un vaudeville drôle et joyeux. Merci à la troupe de Seine école de nous proposer des spectacles de qualité chaque année. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par le comité des fêtes.



## Boissettes/Boissise-La-Bertrand, duo gagnant !



Après Boissise en 2018, Boissettes a organisé cette année la soirée cinéma en plein-air précédée d'un pique-nique en musique.

Environ 150 Boissettais et Boissisiens ont profité du parc privé du château exceptionnellement ouvert à cette occasion. Dès 20 heures, un grand pique-nique sur tréteaux s'est improvisé. Certains ont apporté boissons et victuailles mais on pouvait également se restaurer sur place de pizzas, grillades et glaces à l'italienne. Les musiciens du groupe «La Note Tenue» ont accompagné ce repas de leur spectacle de flamenco. Puis, vers 22h30, la projection de La Ch'tite Famille, comédie de Dany Boon sortie en 2018 a commencé. Les spectateurs se sont alors installés dans les transats pour mieux profiter du film.

Merci aux organisateurs et aux bénévoles des deux communes et à la CAMVS, initiatrice de ces Toiles sous les Étoiles.

## Créa'Kids

Notre association a proposé chaque mois depuis septembre un atelier d'activités manuelles pour les enfants.

Ce fut l'occasion de passer de joyeux moments créatifs avec la fabrication de plusieurs objets décoratifs :

Un cahier décoré façon « scrapbooking » en septembre, un « tote bag » en octobre pour la collecte des bonbons d'halloween, un calendrier de l'avent en novembre, une décoration de table de Noël en décembre, un calendrier de bureau en janvier, une peinture sur toile pour un joli tableau en février, un porte-clés « gri-gri » en mars, une décoration de pâques en avril, une boîte à bijoux (ou à secrets !) en mai, et un animal décoré façon « décopatch » en juin.

Une année plutôt bien remplie qui a ravi nos créa'kids !

Rendez-vous au forum des associations le samedi 14 septembre pour les inscriptions.

Les enfants sont bienvenus de 4 à 16 ans.

Les ateliers se feront toujours un samedi par mois de 10h à 12h dans la salle des associations, avec le premier rendez-vous le samedi 21 septembre.

Renseignements auprès de Cécile au 06 66 48 05 34.

Bon été à tous !

PS : les vacances sont l'occasion de jolies collectes sur les plages ou les sentiers de randonnée : galets, coquillages, bois flotté, fleurs à faire sécher, etc... des idées pour la rentrée !!



## Sport Loisirs

### Barbecue 24 Mai 2019



Chaque année, les barbecues se suivent et se ressemblent au moins sur 2 points :

**Convivialité et bonne humeur !** Tels seront les mots que retiendra la centaine de convives (adhérents et conjoints) venus fêter à la Recellerie la fin d'une année sportive intense.

Belle soirée placée sous l'égide de **notre nouvelle présidente Brigitte Michallet**, toute à la joie d'accueillir les participants, saluons au passage la présence d'**Alain Bernheim, notre maire et de Georges Larroque, son adjoint aux associations**, pour vivre avec nous cette manifestation très prisée.

Afin d'assurer la réussite de la fête, chacun eut à cœur de préparer une entrée ou un dessert ; quant à l'association, elle offrit brochettes de bœuf, saucisses grillées à point grâce aux bons soins de nos cuisiniers experts : Christian Roy, Marcel Verdier, Serge Cattelan et Serge Gougnot. Evidemment un bel assortiment de fromages et quelques vins bien

sélectionnés complétèrent cet appétissant buffet : un vrai régal pour les papilles !

Puis vint le moment des discours : Alain Bernheim d'abord qui salua le dynamisme de cette association forte de 90 membres... élément de vie si important dans notre village !

**Brigitte Michallet** dit ensuite son plaisir d'être désormais présidente, tâche qui requiert un investissement et une volonté sans faille, elle ne manqua pas de saluer la compétence et le dévouement durant 15 années de l'ex-présidente **Marie-Paule Ménard devenue Vice-présidente** : celle-ci fort émue eut droit à une chanson personnalisée et reçut en souvenir un cadeau : marque de reconnaissance justifiée de tous les membres, il en a été de même pour nos 3 animatrices sans qui rien ne serait possible : **Valérie, Clarisse et Roxane**, heureuses, comme elles n'ont pas manqué de le souligner, d'être parmi nous une fois de plus.

Mais comme pour toute association sportive qui se respecte, la fête ne pouvait s'achever sans quelques démonstrations de danses modernes et c'est sur des airs endiablés que plusieurs adhérentes ont présenté aux spectateurs admiratifs: Zumba, Bamba... le tout rythmé par des jeux de bâtons : une prestation brillante emmenée par une Clarisse très en forme et une vraie performance visuelle et sonore !

Au final et une fois encore, un événement festif mémorable qui a conquis tous les invités. Bien sûr, rendez-vous est pris pour l'an prochain. Longue vie à l'association Sport-Loisirs !

## Notre petite bibliothèque

Bonjour cher.e.s Boissisiens, vous me connaissez bien, ma figure très familière vous a été très utile durant des décennies. Hélas avec l'arrivée du numérique et de la mobilité mes employeurs se sont séparés de moi. Croyant être oubliée de tous, délaissée et loin de vous, je me morfondais en compagnie d'autres amies au fond de notre beau pays, tout en regrettant ce lien que nous avions su créer ensemble par vos visites régulières.



Fort heureusement voici deux années, le Conseil des Aînés m'a redonné espoir et après un « relooking » du tonnerre, j'ai été accueilli au cœur de votre village, rebaptisée « Boîtes aux livres », affublée d'étagères et décorée de citations de grands auteurs. Fière comme Artaban, je me suis lancée pleine d'espoir dans ce nouveau challenge.

Au début, tout a bien été, vous m'avez nourrie de livres qui ont rempli mes rayonnages et de nouveau, grands ou petits, vous avez ouvert mes portes pour déposer ou choisir les livres qui vous intéressaient. Quand par une générosité trop grande, j'étais à la limite de mes capacités d'accueil, l'asphyxie guettant, les ami.e.s du Conseil des Aînés par leurs tris éclairés me redonnaient une respiration.

Bien sûr, il y a eu quelques incivilités et quelques-uns ont dû vouloir éviter que je prenne froid en allumant quelques livres ! Très mauvaise idée ! Fort heureusement sans conséquence grave et je peux vous dire que je suis fière du travail accompli ensemble et de vos visites régulières.

Cependant, il faut que vous sachiez, je suis quand même d'une santé fragile et vous devez prendre soin de moi. En effet, je suis allergique et afin d'éviter toute réaction grave, je vous demande de ne pas me déposer, journaux, revues ou magazines qui sont destinés aux containers jaunes du tri sélectif. De même, dans la qualité de vos dépôts, je vois apparaître des livres en mauvais état, moisissés par l'humidité, déchirés ou avec des couvertures manquantes. Je ne suis qu'une bibliothèque, mais je tiens à défendre une image de qualité, garantie d'attractivité. Lorsqu'un livre arrive en fin de vie et qu'il ne peut plus circuler de l'un à l'autre, je n'ai pas les capacités d'accueil suffisantes et je vous recommande de passer par la déchetterie seul endroit où ceux-ci peuvent finir leurs jours. Enfin, même si des ami.e.s prennent régulièrement soin de mon état général, essayez dans la mesure du possible de bien agencer vos dépôts en les rangeant sur les étagères, plutôt qu'au sol, voir à l'extérieur.

Voilà, ce printemps j'ai pu bénéficier d'un grand nettoyage, je vais récupérer de nouvelles citations et je vais être à nouveau prête pour qu'ensemble, nous poursuivions ce chemin fort utile que nous avons entamé. Alors, à très bientôt !

LA BOÎTE AUX LIVRES  
Gilles Longueville

# Poésie



Je voudrais m'adresser à ceux  
Qui ne veulent pas être des vieux  
Alors, amis que cela choque  
Comment désigner notre époque ?  
Il faut bien une appellation  
Pour ceux de sa génération !

D'autres ont cherché avant nous  
Des mots plus jeunes des mots plus doux  
Quelqu'un me souffle « les anciens »  
Les anciens vous trouvez ça bien ?  
Ca sent un peu le renfermé.  
La poussière, les antiquités.

Têtes blanches ont trouvé certains  
Têtes blanches, ça se voit de loin  
Et voyez donc nos coquettes !  
Teintes en blondes ou en brunettes  
Sûrement cette appellation  
Ne leur donnera pas satisfaction.

On a trouvé « Jeunes d'autrefois »  
Il est bien évident ma foi  
Que su nous étions jeunes naguère  
Nous ne pouvons, cela saute aux yeux  
N'être aujourd'hui que des... Vieux.

Moi, ce qui me met en rage  
C'est le terme 3ème âge  
Qui fait penser à la layette,  
au biberon, à la poussette.  
C'est une véritable offense  
On nous rejette dans l'enfance !!

Et bien non, j'ai beau réfléchir  
Et puisque hélas ! il faut vieillir  
Acceptons donc, faute de mieux  
d'être simplement de « bons vieux »

Ce mot évoque la tendresse  
Les pépés de notre jeunesse  
L'accord si doux et confiant  
Des vieux et des petits enfants.

La vie nous donne, généreuse  
Une longue vieillesse heureuse  
C'est une gentillesse gratuite  
Qui n'est pas dû à nos mérites.

Alors chers amis au grand âge  
Montrons nous donc un peu plus sage  
Heureux et fiers d'être des vieux  
Puisque ne vieilli pas qui veut !!!



Arlette Buffard

## Deuxièmes rencontres artistiques

Le 26 mai, ont eu lieu les deuxièmes rencontres artistiques réunissant les artistes de Boissise et de Boissettes. Organisées par la commission culture de Boissise la Bertrand et l'ASBL de Boissettes, le thème retenu cette année était la musique. De nombreux visiteurs ont pu découvrir les talents de nos habitants. Le lundi, ce sont les enfants de l'école Les Fontaines qui, à leur tour, ont visité l'exposition. Merci à tous les artistes qui ont participé et contribué au succès de cet événement.



Événements à venir ...

Agenda



Septembre 2019

- Rentrée des classes.  
Le lundi 2 Septembre 2019.
- Forum des associations.  
Le samedi 14 Septembre 2019.

